

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1444 Décisions concernant les Services Etat

n° 1444

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1965

Date de publication
4 septembre 1965

Date du numéro
1 octobre 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le jury chargé de la surveillance et de la correction des épreuves de l'examen d'admission dans les écoles préparant au diplôme d'Etat d'infirmiers et d'infirmières (2 session 1965), est composé comme suit : Le Médecin Lieutenant-Colonel Constant, médecin-chef du Sêrvicel antituberculeux : président ; Le Pharmacien-Capitaine Vilar, pharmacien-chef de l'hôpital Peltier : membre ; Deux membres du Corps enseignant désignés par M. le Directeur de l'Enseignement en Côte Française des Somalis : membres ; Mme Muller, infirmière diplômée d'Etat à l'hôpital Peltier : membre. Les épreuves de l'examen se dérouleront à l'hôpital Peltier le 20 septembre 1965.